

PROJET PAIEMENT SANS CONTACT DE NICE

La répétition générale

INNOVATIONS

INTERVIEW



Laurent Jullien

Directeur des projets
au sein du département
Multimédia et
Innovation,
Bouygues Telecom

Le projet Nice sera bien plus qu'un pilote : une véritable répétition générale dans l'agglomération maralpaine d'un bouquet de services sans contact sur téléphone portable. Ce système inclut ainsi le paiement dans la grande distribution et chez les petits commerçants, les transports en commun et des programmes de fidélisation. Il préfigure ce que sera le déploiement national du sans contact mobile.

Trois initiatives collaboratives ont été lancées en France dans le domaine des transactions sans contact à partir d'un téléphone portable. La plus ancienne a été menée en 2007 avec le monde du transport en commun.

Baptisée Ulysse, elle a réuni les acteurs du secteur et les trois opérateurs télécom pour décider comment adapter une application de transport dans un téléphone ou, plus précisément, dans une carte SIM afin d'assurer un certain niveau de sécurité et de portabilité d'un appareil à l'autre. Les résultats de ces travaux ont été publiés sur le site du pôle de compétitivité de Caen.

La deuxième initiative concerne le paiement avec, autour de la table, les groupes bancaires et les opérateurs télécom. Elle a commencé ses travaux par le projet Pégasus qui a abouti à la création de l'Association européenne Payez Mobile (AEPM) [1], dont le président est un banquier et le vice président, un opérateur télécom [2]. L'association a établi les spécifications nécessaires pour intégrer un moyen de paiement dans un mobile : elles ont été testées dans les pilotes de Caen et Strasbourg et publiées – les dernières datant de juillet 2009. Nous travaillons à présent en étroite collaboration avec Visa et MasterCard pour rendre totalement interoperables nos solutions.

La troisième est Ergosum qui réunit la plupart des enseignes de la grande distribution. Son objectif n'est pas de

[1] www.payezmobile.com

[2] Respectivement Jean-Jacques Antelme, président de GCE Newtec (Groupe Caisse d'Épargne) et Laurent Jullien.



définir des spécifications techniques, mais d'imaginer le parcours client le plus fluide possible lors du passage en caisse quand le téléphone portable va porter plusieurs applications de paiement bancaires ou privées, de fidélité, des coupons de réduction... Comment choisir la bonne carte de paiement? Quelle programme de fidélité avec les bons de réduction adéquats? De plus, la manipulation doit être identique quel que soit l'opérateur ou l'enseigne, pour que le client ne soit pas perturbé quand il change d'environnement commercial. Les conclusions sont disponibles sur le site du Pôle de compétitivité des industries du commerce (Picom) qui a hébergé Ergosum [3]. Nous vérifions à présent la compatibilité de ce dispositif avec les équipements des fabricants de terminaux de paiements.

Tous les tests clients menés à l'occasion de ces initiatives ont montré que les clients sont instantanément acquis à cette démarche, s'étonnant même qu'elle n'ait pas été mise en œuvre plus tôt.

L'intérêt des distributeurs autour du sans contact va cependant bien au-delà du passage en caisse et du paiement sans contact. Avec sa fonction de lecteur d'affiches intelligentes, le mobile sans contact permet d'imaginer un nombre incroyable d'applications pratiques pour "réenchanter" les magasins et établir un dialogue direct et personnalisé avec les clients sur le lieu de vente. Avec son mobile, le client peut, d'un simple geste, activer un "dialogue" avec une borne d'accueil, qui le salue nominativement, lui signale des promotions adaptées à son profil, lui indique le rayon concerné et comment y parvenir. Il peut également récupérer des informations sur les produits grâce à des tags sans contact installés derrière les étiquettes (composition, mode d'emploi, petite animation explicative, etc.). On peut également imaginer proposer au client des promotions sur des produits complémentaires ou des idées de recettes...

UNE MARQUE POUR L'UNIVERS DES SERVICES SANS CONTACT

Parallèlement à ces trois initiatives, existent deux autres coopérations plus transversales : l'une a été lancée par les trois opérateurs via l'Association française du sans contact mobile (AFSCM) [4], l'autre par le Forum des services sans contact mobile.

Dans le premier cas, les partenaires des initiatives évoquées précédemment, transporteurs, distributeurs ont voulu que leurs applications fonctionnent quel que soit l'opérateur télécom. Ces derniers ont donc défini les spécifications communes d'un mobile sans contact,

d'une carte SIM et du mode de chargement des applications sur ces mobiles (à voir sur le site de l'AFSCM). Ils proposent également à leurs partenaires une marque commune, Cityzi, assortie d'un pictogramme, qui, sur le menu des mobiles, servira de porte d'entrée vers l'univers des services sans contact. Il pourra également être utilisé par les fournisseurs de services pour aider le client où placer son téléphone au bon endroit, pour fonctionner avec les tags apposés sur les produits, les affiches ou les bornes d'information, etc. Les frais de promotion pour installer cette marque seront pris en charge par les opérateurs.

D'autre part, Luc Châtel, alors secrétaire d'État à l'Industrie et à la Consommation, a créé en octobre 2008 le Forum des services sans contact mobile, dont le financement est supporté par l'État et les participants (opérateurs télécom, banques, distributeurs, transports publics, industriels, etc.). Il a pour but de faciliter l'émergence d'applications sans contact mobile par un dialogue libre et ouvert entre les différents acteurs. Treize projets innovants ont d'ailleurs été sélectionnés en septembre 2009 dans ce cadre, financés par l'État à hauteur globalement de 3 millions d'euros. Il sert aussi de relais vers les élus locaux : le forum devrait éditer pour eux le livre blanc du sans contact mobile.

UNE CAPACITÉ TYPIQUEMENT FRANÇAISE

Ces travaux préparatoires sont assez uniques en Europe : beaucoup d'acteurs d'autres pays s'étonnent de notre capacité à travailler ensemble, entre banquiers, opérateurs et distributeurs. Les opérateurs ont beaucoup œuvré et "évangélisé" pour que cette concertation existe, mais le travail collaboratif semble être dans les gènes français. C'était le même esprit qui avait prévalu pour la création de la carte bancaire : se mettre ensemble pour créer quelque chose de nouveau. En revanche, ce qui dessert les Français, c'est de vouloir régler jusqu'au dernier détail avant de lancer un projet. Les Anglo-Saxons ou les Asiatiques, peut-être plus pragmatiques, lanceront plus facilement un projet même s'il n'est pas totalement finalisé, et s'il s'avère erroné, ils recommenceront... On peut se demander si nous ne sommes pas dans ce cas de figure pour les transports en commun. L'ambition et la volonté sont bien là, à l'exemple de Nice ou de l'annonce faite par Jean-Paul Huchon, président de la région Ile-de-France, que le sans contact mobile

“Nous proposons à nos partenaires une marque commune assortie d'un pictogramme, Cityzi, qui apparaîtra sur les mobiles sans contact et pourrait servir à identifier les tags apposés sur les produits.”

[3] www.picom.fr
[4] www.afscm.org



pourrait être déployé dans les transports de sa région fin 2010, ce qui concernera des millions d'utilisateurs. Toutefois, l'ensemble des acteurs de la chaîne (transporteurs, autorités organisatrices, industriels...) travaillent encore à décrire précisément la solution avant de lancer le projet. Si l'ambition de départ, être sûr de ne pas se tromper, est tout à fait légitime, les délais induits sont peut-être un peu trop longs.

LE PROJET DE NICE

Au carrefour de ces initiatives, le projet Nice est la répétition générale du lancement, en situation réelle, de services sans contact sur des téléphones mobiles. Il s'agit de vérifier avec de vrais clients, qui utilisent des vrais services sur de vrais mobiles, dans la vraie vie, que ce que nous avons imaginé tient la route.

Pour mener à bien ce projet, nous avons besoin de plusieurs choses :

- un transporteur prêt à se lancer, c'est le cas de Veolia ;
- une municipalité enthousiaste à l'image de Nice dont le maire, Christian Estrosi, est ministre de l'industrie, mais aussi président de région et de l'autorité de régulation des transports. N'oublions pas qu'au-delà la caricature facile qui la représente comme une "ville du 3^e âge", Nice est un centre universitaire très actif, notamment sur les technologies sans contact.

“Comme tout moyen de paiement, un téléphone mobile sans contact est tenu de présenter un certain niveau de sécurité approuvé par les autorités et doit donc faire l'objet d'une certification.”

Ce projet est donc bien plus qu'un n-ième pilote, mais une vraie répétition générale. Pour fédérer les énergies, les trois opérateurs télécom se sont engagés à équiper au moins 1 000 clients chacun sur l'agglomération niçoise, c'est-à-dire une zone qui s'étend de Cagnes à Menton et compte environ 500 000 habitants. Mais nous serons ravis d'en équiper bien plus si le besoin est là !

L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Nous sommes aujourd'hui dans la phase de préparation : définir, développer et valider les mobiles ainsi que les cartes SIM, mettre en place les plateformes informatiques pour charger dans les SIM les applications définies par nos partenaires. Pour la partie paiement, la plupart des grands groupes bancaires présents au départ participeront, même si tous ne seront pas prêts en même

temps. De son côté, le réseau de transport de l'agglomération niçoise aura sa propre application pour acheter des tickets en ligne et valider les trajets. Enfin, la grande distribution discute activement avec leur banque acquéreur le modèle économique sur les paiements effectués avec un mobile sans contact. La grande distribution veut aussi savoir quels seront les commerces de proximité équipés pour s'assurer que le mouvement est suffisamment général pour créer une émulation.

Reste à présent la partie émission du moyen de paiement embarqué dans la SIM. Comme tout mode de paiement, un téléphone mobile sans contact est tenu de présenter un certain niveau de sécurité approuvé par les autorités et doit donc faire l'objet d'une certification. Compte tenu du calendrier de publication des dernières normes, et notamment celles de Global Platform, on espère disposer des premières SIM certifiables à partir de mi-2010. Sachant que la démarche prend environ 18 mois, nous envisageons des mécanismes pour réduire ce délai et nous commencerons dans un mode dérogatoire, la volumétrie restant limitée en 2010-2011. Nous travaillons sur ce sujet complexe autour de deux axes complémentaires : l'AEPM a concentré ses efforts sur l'analyse de risque et les mécanismes de sécurité de l'application bancaire, tandis que les opérateurs travaillent à la sécurité de la SIM dans le cadre de l'Association française des opérateurs mobiles (AFOM). Nous l'ouvrons aujourd'hui à des applications tierces. Il faut s'assurer que les fonctionnalités de communication du téléphone ne sont pas perturbées, que ces applications peuvent cohabiter sans problème sur le même support. Nous collaborons sur ce point avec Global Platform, organisme mondial qui travaille sur les normes techniques avec pour objectif d'installer plusieurs applications sur une même carte et qui a d'ailleurs intégré certains des travaux menés par Payez Mobile.

Enfin, nous dialoguons avec Visa et MasterCard pour nous assurer que nos mobiles sans contact fonctionneront sur des terminaux de paiement français ou étrangers et que des applications mobiles venues de l'étranger pourront également être acceptées sur nos terminaux. Les fabricants de cartes SIM ou de terminaux mobiles veulent en effet être sûrs que ce nous leur demandons est compatible avec le reste du monde et qu'ils ne devront pas réaliser un développement spécifique pour chaque pays.

Le projet Nice démarrera au printemps 2010. Il pourrait ensuite être étendu à d'autres agglomérations au premier rang desquelles figurent Caen et Strasbourg où les expérimentations Payez Mobile les plus anciennes ont été menées. ■

Propos recueillis par E. C.